

## « CE QUE DIEU A DÉCLARÉ PUR... ! »

**« ... Pierre monta sur le toit, vers la sixième heure, pour prier. Il eut faim, et il voulut manger. Pendant qu'on lui préparait à manger, il tomba en extase. Il vit le ciel ouvert, et un objet semblable à une grande nappe attachée par les quatre coins, qui descendait et s'abaissait vers la terre, et où se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : Lève-toi, Pierre, tue et mange. Mais Pierre dit : Non, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur. Et pour la seconde fois la voix se fit encore entendre à lui : Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé. Cela arriva jusqu'à trois fois ; et aussitôt après, l'objet fut retiré dans le ciel. Tandis que Pierre ne savait en lui-même que penser du sens de la vision qu'il avait eue, voici, les hommes envoyés par Corneille, s'étant informés de la maison de Simon, se présentèrent à la porte, et demandèrent à haute voix si c'était là que logeait Simon, surnommé Pierre. Et comme Pierre était à réfléchir sur la vision, l'Esprit lui dit : Voici, trois hommes te demandent ; lève-toi, descends, et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés ... ! » Act 10:9-20.**

Au moment où l'apôtre Pierre recevait la vision de la nappe où se trouvaient les animaux impurs, trois hommes donc se présentèrent, envoyés par Corneille, un centenier romain, qui avait lui-même reçu l'ordre de la part d'un ange de Dieu de faire venir l'apôtre qui lui apporterait la Bonne Nouvelle du Salut en Jésus-Christ : Act 10:4-5. Le lendemain, en entrant dans la maison de Corneille qui le recevait avec beaucoup de personnes réunies, Pierre, conversant avec lui, s'adressa à tous : « Vous savez, leur dit-il, qu'il est défendu à un juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui ; mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé et impur... ! » Act 10:28. L'interprétation de cette défense rigide était de tradition juive, ce qui explique que la manifestation de la vision dut se répéter trois fois, jusqu'à ce que Pierre fût délivré de ses préjugés, et qu'il comprît que les païens étaient également appelés à connaître la Grâce de Dieu apportant le Pardon en Jésus-Christ... !

Certes, l'étonnement de Pierre pouvait se comprendre, car les divers commandements de la loi de Moïse, entre autres, le sabbat et la défense de consommer des animaux déclarés « impurs » Lév 11, rythmaient la vie quotidienne des Juifs religieux. La Vision venant de Dieu lui apparaissait donc comme transgressant la loi même de Dieu ! Dieu se contredirait-Il... ? Loin de là ! Nous savons que tout ce qui n'est pas conforme à la Parole de Dieu est contre Dieu Lui-même, et que, à l'inverse, tout ce qui est selon la Parole de Dieu, non seulement est inspiré de l'Esprit de Dieu, mais communique la Vie divine en celui qui, par le même Esprit, l'écoute et la reçoit... ! « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes, déclare Jésus aux Juifs ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis, en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé... ! » Matt 5:17-18. Jésus vint pour accomplir toutes choses, aussi bien celles concernant le passé que celles à venir. Or, la Sagesse et les Buts mêmes des « Accomplissements » divins se heurtent à l'incompréhension de celui dont l'esprit est encore voilé ! Il s'agit ici du croyant « charnel » qui comprend la Parole « selon la lettre », et non « selon l'Esprit », c'est-à-dire, selon sa propre pensée et non selon la Pensée de Dieu, laquelle est appelée alors à éclairer la sienne ! C'est ici le fait d'une âme, qui, en recevant la Parole « sans être renouvelée dans l'esprit de son intelligence... ! » Eph 4:23, s'est rendue « captive » d'une tradition religieuse ou de sa propre pensée, c'est-à-dire, captive d'elle-même... !

L'ange, en déclarant à Pierre « de ne pas regarder comme souillé ce que Dieu a déclaré pur » Act 10:15, laissait apparaître Dieu comme étant moins « rigoureux » que Pierre... ! Et l'apôtre Pierre, en disant qu'il n'avait « jamais rien mangé de souillé ni d'impur » donnait l'impression d'être plus « conforme » à l'ordre de Dieu, que ... Dieu Lui-même... ? D'où l'on voit combien étaient profondes les empreintes de la loi dans le cœur encore légaliste de Pierre, malgré les trois années vécues aux côtés de Jésus, Le voyant, L'entendant, Le touchant même, ainsi que l'écrit l'apôtre

Jean : I Jean 1:1. En fait, la Révélation de l'Amour de Dieu pour les païens que reçurent Pierre et les frères qui l'accompagnaient depuis la Judée, se révélait aussi importante que la Grâce de Dieu reçue par Corneille et tous ceux qui étaient avec lui dans sa maison : Act 10:44-48. Dans cette circonstance particulière, en effet, Pierre fut délivré d'un attachement à la fois religieux et « superstitieux » à la loi de Dieu ! Or, « ... Christ, dit l'Écriture, est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient... ! » Rom 10:4. La « fin » de la loi n'est pas la « mort » de la loi, mais bien plutôt notre propre « mort » en ce qui concerne cette loi... ! » Rom 7:4.

Les circonstances particulières dans lesquelles ces événements se passèrent éclairent notre compréhension spirituelle en ce qui concerne les Directions de Dieu. S'il est une chose que Pierre n'était pas, c'était bien celle d'être mystique. Le fait de « monter sur la terrasse pour prier », ce qui était normal pour un apôtre, ne l'empêcha pas « d'avoir faim et de vouloir manger... ! », sensation de manque qu'un mystique se serait fait fort de surmonter, au lieu d'accepter qu'on lui « préparât à manger et de tomber en extase... ! » Act 10:9-10. D'autre part, le fait d'avoir vu et entendu jusqu'à trois fois, la révélation de la vision n'empêcha pas non plus Pierre de « réfléchir sur cette vision », et d'utiliser ainsi son bon sens : Act 12:11-18 ! D'ailleurs, peu après ces événements, Pierre vécut une délivrance miraculeuse. Alors qu'il était en prison, il fut « réveillé par un ange », puis passèrent tous deux devant « deux corps de gardes », et enfin franchirent le seuil de la « porte de fer qui s'ouvrit d'elle-même », jusqu'à ce que, arrivés dans la rue, « l'ange le quitta... ! ». Or, une fois dans la rue, et laissé seul, Pierre fit appel à son intelligence, car, « revenu à lui-même », il reconnut que Dieu l'avait délivré, et, « après avoir réfléchi » encore une fois, Pierre se dirigea vers la maison de Marie, mère de Jean, où « beaucoup de personnes étaient réunies et priaient... ! » Act 12:6-12. C'est ici l'équilibre spirituel du croyant qui a compris que le surnaturel n'est jamais détaché du naturel et que l'inspiration n'exclut jamais la réflexion ... !

La vision que reçut Pierre révéla donc une Intervention de Dieu qui marqua le cours de sa vie. Certes, l'apôtre Pierre ne fut pas le seul à annoncer Christ parmi les païens, l'apôtre Paul avec Barnabas, par qui « Dieu avait ouvert aux nations la porte de la foi... ! Act 14:27, écrit donc aux croyants de la Galatie, après avoir rencontré Pierre : « ... Ceux qui sont les plus considérés ne m'imposèrent rien. Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis - car Celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des païens - et ayant reconnu la Grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allassions nous vers les païens, et eux vers les circoncis... ! » Gal 2:6-9. Pierre donc, de retour à Jérusalem, et après avoir exposé les événements aux apôtres et aux disciples, ceux-ci glorifièrent Dieu, disant : « ... Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie... ! » Act 11:18. Pour nous, l'événement que vécut Pierre éclaire notre compréhension spirituelle, compréhension affinée en proportion de notre aspiration à sonder les Profondeurs de la Parole, dont l'Esprit de Dieu révèle le sens caché à ceux qui ont soif de les connaître. Et quand, parfois, le sens de la Parole de Dieu nous échappe, ceci ne saurait nous arrêter, car c'est justement ce qui nous dépasse qui nous convainc d'aller, non pas « au-delà de ce qui est écrit... ! » I Cor 4:6, mais « au-dedans », à l'intérieur de ce qui est écrit, c'est-à-dire, dans « l'Intimité » même des pensées de Dieu qu'il tient en réserve pour nous... ! Ceci ne nous appelle-t-il pas à rechercher plus encore dans la Parole ce que l'Esprit-Saint nous révèle, en nous communiquant la Puissance de Vie qui l'habite... ?

Dans le but de nous garder d'être figés dans ce que nous croyons de la Parole, il est souvent de la Manière de l'Esprit de Dieu de nous surprendre en « bousculant » ce que l'on connaît d'elle, non pour nous déconcerter, mais pour nous dégager de « l'esprit d'habitude » ... ! En effet, notre croissance spirituelle s'opère et s'accroît de la Vie transmise par les vérités mêmes auxquelles nous aspirons dans « un esprit nouveau ! » Rom 7:6. Alors, l'Esprit de révélation imprime en nous la « ressemblance à Dieu » que la « Connaissance de Dieu » contient quand elle est reçue par « l'onction qui nous enseigne » ... ! I Jean 2:27.